District Football Charente

JURIDICTIONS

SAISON 2023-2024

RELEVE DES SANCTIONS

N°14 DU 25 01 2024

Commission : Discipline
Date : 25 janvier 2024

Le présent document hebdomadaire est publié à la suite d'une décision du Comité de direction du District de Football de la Charente. Il donne à titre d'information la liste des sanctions prononcées par la commission de discipline. Il ne se substitue pas aux procès-verbaux de cette dernière, qui seuls ont une valeur officielle.

Niveau Compétition	Date	Nom du club	Sanction	Référence sanction	Qualité	Date d'effet	Amende financière
D1	20 01 24	CS ST MICHEL	4 matchs de suspension	Art. 6 du Barème Disciplinaire	Joueur	22 01 24	41 €
D1	21 01 24	CO LA COURONNE	3 matchs de suspension	Art. 2 du Barème Disciplinaire et CTDA	Joueur	22 01 24	41 €
D1	21 01 24	US LESSAC	1 match de suspension	Art.1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	22 01 24	41 €
D3	21 01 24	FC FONTAFIE	7 matchs de suspension	Art.13.1 du Barème Disciplinaire	Joueur	22 01 24	261 €
D4	21 01 24	FC ST MAURICE MANOT	4 matchs de suspension	Art. 3 du Barème Disciplinaire	Joueur	22 01 24	41 €
D4	21 01 24	AS VARS	4 matchs de suspension	Art. 3 du Barème Disciplinaire	Joueur	22 01 24	41 €
D4	17 12 23	US LESSAC	6 mois de suspension dont 2 avec sursis	Art. 8, 13.1 et 5 du Barème Disciplinaire	Joueur	18 12 23	400 €

SIÈGE SOCIAL
125 RUE D'ANGOULÊME - 16400 PUYMOYEN
TÉL. 05.45.61.44.83 / DISTRICT@FOOT16.FFF.FR

Lien vers le Règlement Disciplinaire et le Barème Disciplinaire en vigueur.

Le Président : Pierre LARROUY ***Le Secrétaire : Marcel BUISSON***